

leur côté pour raison de leur conduite, qu'ils ont enlevé les marchandises, non parce qu'elles appartenoient aux Anglois, ou qu'elles étoient de leur fabrique; mais parce que les papiers & les connoissemens de ce bâtiment n'étoient pas dans l'ordre requis.

Jusqu'à présent la Porte ne s'est pas encore décidée sur les mesures à prendre pour arrêter les excès des armateurs françois & anglois dans l'Archipel. Cependant on sait qu'elle a fait réponse à l'ambassadeur de la république des Provinces-unies, qui se plaignoit fortement des hostilités des armateurs françois, " qu'elle n'avoit pas manqué de
,, faire faire sur ce sujet les plus fortes repré-
,, sentations aux ambassadeurs de France &
,, d'Angleterre; que ces ministres l'avoient
,, assurée, qu'ils espéroient recevoir, dans
,, 10 à 12 jours, des instructions satisfai-
,, santes de leurs cours sur ce sujet; qu'elle
,, attendroit en conséquence ce que ces mi-
,, nistres lui communiqueroient; mais que,
,, si ce terme se passoit sans qu'elle eût
,, une réponse satisfaisante de leur part,
,, elle enverroit quelques vaisseaux de guerre
,, pour aller protéger le commerce & la
,, navigation dans ces mers, & maintenir
,, l'honneur & la liberté de ses ports „. On
est dans la plus vive impatience de voir com-
ment cette affaire se terminera : en attendant,
on a aussi appris que la Porte a fait passer
secretement à Smyrne un hatichérif, par le-
quel elle témoigne à la régence de cette
ville son mécontentement des désordres que